

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

MAIRIE DE MARVILLE
10 PLACE SAINT-BENOÎT
55600 MARVILLE

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : M. Mme

Nom : COLLET

Prénoms : Dominique

Profession ou qualité : Président

Adresse : 5 Route Haie Moulin
55150 LISSEY

Association : Moto club les Cinglés

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

catégorie 3 catégorie 4 (3)

Lieu : 7 rue de Vancouver

Du : 28/11/2025 à 17 heure(s) 00 Au : 30/11/2025 à 18 heure(s) 00
et Du : à .. heure(s).. Au : à .. heure(s)..

A l'occasion de (4) : Rassemblement

Fait à : MARVILLE

Le : 14/11/2025

Signature,



ARRETE DU MAIRE N° 51

Le Maire de Marville

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2 , L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3 , L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : M. COLLET Dominique

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du : 28/11/2025 à 17 heure(s) 00 au : 30/11/2025 à 18 heure(s) 00
du : à .. heure(s).. au : à .. heure(s)..

à (5) : 7 rue de Vancouver

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 14/11/2025

Le Maire,



(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

Exemplaire destiné au demandeur à la gendarmerie à la préfecture à la mairie